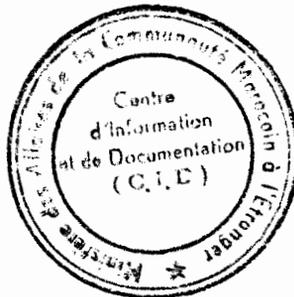


KESSAB EL BEKKAÏ

*Docteur d'Etat en Sciences de Gestion
Maître de Conférences à l'Université Mohammed I^{er}
(Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'Oujda)*



LE CODE GENERAL DE LA NORMALISATION COMPTABLE (C.G.N.C.) :

- *Présentation*
- *Apports.*
- *Améliorations souhaitables à lui apporter*

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION GENERALE	7
PREMIERE PARTIE	
LE C.G.N.C. ET SES APPORTS	15
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU C.G.N.C.	17
Section 1 : Une assise doctrinale plus large et mieux définie et une grande rigueur méthodologique	18
A. - La référence explicite à la notion d'«image fidèle» et à des principes comptables fondamentaux	18
B. - Une terminologie couvrant un domaine plus large de la comptabilité, marquée par l'introduction de nouvelles notions, et reposant sur un effort de classification et de précision	20
C. - Des règles d'évaluation plus fouillées et reposant sur une grande rigueur méthodologique	21
D. - La définition d'un cadre comptable et d'un plan de comptes	23
E. - L'énoncé de dispositions relatives à l'organisation de la comptabilité	27
F. - La proposition d'un cadre général de comptabilité analytique et de principes et règles générales relatifs à la consolidation	27
Section 2 : Une nouvelle approche concernant les états de synthèse	35
A. - Etats de synthèse prévus et leur mode de présentation	35
B. - Adaptation des états de synthèse à la taille des entreprises	44
CONCLUSION DU CHAPITRE 1	48
CHAPITRE 2 : APPORTS DU C.G.N.C.	50
Section 1 : Apports du C.G.N.C. à la gestion des entreprises marocaines	50
A. - Modes de présentation du bilan et du compte de produits et charges	50
B. - Autres documents prévus	52
C. - Cadre de comptabilité analytique proposé	54

Section 2 : Apports du C.G.N.C. aux besoins d'information des agents hors entreprises au Maroc	54
A. - Caractère large du champ couvert par la normalisation comptable	55
B. - Instauration de l'état des informations complémentaires (E.T.I.C.) comme document obligatoire à publier par les entreprises au même titre que les autres documents de synthèse	57
C. - Modulation de la présentation des états de synthèse à la taille des entreprises	59
CONCLUSION DU CHAPITRE 2	59
DEUXIEME PARTIE	
AMELIORATIONS SOUHAITABLES A APPORTER AU C.G.N.C.	61
CHAPITRE 1 : CONCEPTION D'UN MODELE D'ORGANISATION COMPTABLE ADAPTE AUX ENTREPRISES MAROCAINES PLACEES SOUS LE REGIME FISCAL DU «FORFAIT» ET SON INTRODUCTION DANS LE C.G.N.C.	63
Section 1 : Exposé succinct du modèle d'ALBERT VEYRENC relatif à l'organisation d'une comptabilité simplifiée	64
A. - Journal mensuel des recettes et journal mensuel des paiements	64
B. - Journal de fin d'exercice des recettes et journal de fin d'exercice des paiements	65
Section 2 : Avantages du modèle d'ALBERT VEYRENC pour les entreprises marocaines placées sous le régime fiscal du «Forfait»	65
A. - Avantages au niveau interne	65
B. - Avantages au niveau externe	67
Section 3 : Quelques rectifications souhaitables à apporter au modèle d'ALBERT VEYRENC relatif à l'organisation d'une comptabilité simplifiée	68
A. - Rectifications ayant pour but de permettre une généralisation du modèle d'A.VEYRENC aux entreprises marocaines placées sous le régime fiscal du «Forfait»	69
B. - Rectifications ayant pour but de permettre, aux entreprises marocaines placées sous le régime fiscal du «Forfait», une visualisation de leurs créances sur clients et dettes envers les fournisseurs ou envers les banques	69
CHAPITRE 2 : ADOPTION AU NIVEAU DES ETATS DE SYNTHESE D'UNE PHILOSOPHIE D'APPROCHE FACILITANT DAVANTAGE LE SUIVI DE GESTION PAR LES ENTREPRISES DES DEUX MODELES (NORMAL ET SIMPLIFIE)	70
Section 1 : Un découpage plus affiné des rubriques du bilan	70
A. - Au niveau de l'actif immobilisé	72
B. - Au niveau du financement permanent	73

C. - Au niveau des «actifs et passifs circulants (hors trésorerie)» et de la «trésorerie - actif»	75
Section 2 : Une présentation plus pratique des produits, des charges et des soldes intermédiaires de gestion	78
A. - Modification du mode de classement de certains postes et comptes de produits et de charges	79
B. - Présentation du compte de produits et charges (C.P.C.) et du tableau de formation des résultats (T.F.R.) dans un tableau unique	81
Section 3 : Adoption d'un autre modèle de tableau de financement	89
A. - Présentation succincte du modèle de tableau des ressources et des emplois (T.R.E.) de la Centrale de bilans de la Banque de France	92
B. - Intérêt du modèle de tableau des ressources et des emplois (T.R.E.) de la Centrale de bilans de la Banque de France	94
Section 4 : Adjonction, dans le modèle simplifié, d'un tableau de répartition fonctionnelle des charges d'exploitation	95
A. - Exposé du tableau de répartition fonctionnelle des charges d'exploitation du P.C.R. Français de 1982	96
B. - Utilité du tableau de répartition fonctionnelle des charges d'exploitation du P.C.R. Français de 1982 pour les P.M.E. marocaines	96
CHAPITRE 3 : ADJONCTION D'ETATS D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A CARACTERE STATISTIQUE EN VUE D'UNE MEILLEURE INFORMATION DE LA COMPTABILITE NATIONALE	97
Section 1 : Tableau d'information sur les ventes et la production de l'entreprise au titre de l'exercice	98
Section 2 : Tableau d'information sur les achats et consommations de l'entreprise au titre de l'exercice	99
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	101
CONCLUSION GENERALE	104
ANNEXES	111
BIBLIOGRAPHIE	152